

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



-----

## Séance du 24 septembre 2019

Présents : M. MARCHAND, M. CAQUELARD, Mme COCHINARD, Mme MAILLET, Mme VOEGELIN, M. GONDRON, M. BOUDET, Mme DE BOYER, Mme MOREAU, M. BRICHE, Mme MASSOT, M. IRACABAL, M. DEL REY, M. BRAVO LERAMBERT, Mme SERRANO, Mme SENEPART, M. BOICHOT, Mme MATHON, M. STANDAERT.

Pouvoirs : Mme MARTIN pouvoir à Mme MAILLET, M. DELFOUR pouvoir à M. GONDRON, Mme CHAMAYOU pouvoir à Mme COCHINARD, M. BLIGNY pouvoir à M. MARCHAND, Mme PLATROZ pouvoir à M. CAQUELARD, M. BREUZET pouvoir à M. STANDAERT, Mme FLOUQUET pouvoir à M. BOICHOT,

Absent : M. CHAUVIN, Mme TREVISSOI, M. LATOURETTE

### **I. Désignation du secrétaire de séance**

M. Axel BRAVO LERAMBERT, candidat, est élu à l'unanimité.

### **II. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2019**

Approuvé à l'unanimité.

### **III. Bourse et prix : attribution d'un prix à une godvicienne**

Adopté à l'unanimité.

### **IV. Budget général de la commune (M14) : décision modificative n°2**

Adopté à l'unanimité

### **V. Budget général de la commune (M14) : autorisation d'engagement des dépenses de réception aux comptes 6232 et 6257**

Adopté à l'unanimité.

### **VI. Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) : accord local pour la fixation du nombre de sièges de conseillers communautaires et répartition entre les communes membres**

Adopté à l'unanimité.

**VII. Services de l'eau et de l'assainissement : rapports annuels du délégataire SUEZ**

Adopté à l'unanimité.

**VIII. Distribution de l'électricité : rapport annuel du Syndicat d'Electricité de l'Oise (SE60)**

Adopté à l'unanimité.

**IX. Astreinte des services techniques**

Adopté à l'unanimité.

**X. Locaux de la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) : affectation dans le domaine public**

Adopté par 21 voix pour, 5 contre (MM. BREUZET, BOICHOT, STANDAERT, MMES FLOUQUET, MATHON).

**XI. Domaine privé communal : acquisitions de parcelle : BI 251**

Adopté par 21 voix pour, 5 contre (MM. BREUZET, BOICHOT, STANDAERT, MMES FLOUQUET, MATHON).

**XII. Domaine privé communal : acquisition des parcelles AB 45, AB 46 et AB 92**

Adopté par 21 voix pour, 5 contre (MM. BREUZET, BOICHOT, STANDAERT, MMES FLOUQUET, MATHON).

**XIII. Personnel communal : taux de promotion interne**

Adopté à l'unanimité.

**XIV. Exercice des compétences déléguées**